

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 31 décembre 2024

Portefeuille durable BNI

Portefeuille durable actions BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille durable actions BNI a comme objectif d'assurer une appréciation du capital à long terme tout en respectant une approche en matière d'investissement responsable pour ses placements. Pour y parvenir, il investit principalement dans un éventail diversifié d'OPC canadiens et mondiaux (pouvant inclure des fonds négociés en bourse (« FNB »)) qui sont des fonds de titres à revenu fixe et des fonds d'actions.

Le gestionnaire de portefeuille peut choisir d'investir jusqu'à 100 % de l'actif net du fonds dans des titres d'OPC gérés par le gestionnaire ou des tiers, y compris des FNB. Le gestionnaire de portefeuille choisira de manière active des titres de fonds sous-jacents dont l'objectif est axé sur l'investissement responsable au sens de la rubrique Investissement responsable dans la première partie du prospectus simplifié (partie A). En plus de recourir à de l'intégration de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, à des activités d'engagement actionnarial et à des exclusions, les gestionnaires de portefeuille ou sous-gestionnaires de portefeuille des fonds sous-jacents utilisent également une ou plusieurs approches en matière d'investissement responsable parmi les suivantes : le filtrage positif et/ou négatif, l'investissement ESG thématique et/ou l'investissement d'impact, au sens de la rubrique Investissement responsable.

Risques

Le risque global d'un investissement dans le fonds reste tel qu'il est décrit dans le prospectus simplifié ou les modifications de celui-ci, et dans l'aperçu du fonds.

Résultats d'exploitation

Certaines séries du fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Ce taux peut être modifié occasionnellement par le gestionnaire. Si le montant total des distributions versées par de telles séries est supérieur à la part de revenu net et de gains en capital nets réalisés affectée à ces séries, la différence sera comptabilisée à titre de remboursement de capital. Selon le gestionnaire, le versement de distributions sous forme de remboursement de capital par de telles séries du fonds n'a pas d'incidence significative sur la capacité du fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement et à atteindre son objectif de placement.

Le Portefeuille durable actions BNI a été lancé le 31 mai 2024 et la valeur liquidative du fonds était de 174 815 dollars au 31 décembre 2024. Nous ne présentons pas le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Au début de 2024, un climat d'optimisme prudent s'était installé. En effet, si 2023 venait de se terminer par un rebond spectaculaire, les banques centrales faisaient toujours face à un défi de taille : amorcer la redescende des taux d'intérêt alors que l'inflation n'était pas encore de retour à la cible, mais que plusieurs indicateurs de récession auparavant sans faute avaient déjà été déclenchés. Ultiment, ce sont les investisseurs les plus optimistes qui ont eu gain de cause ; avec une inflation qui a continué de ralentir, des banques centrales en plein cycle de baisses de taux et une économie américaine qui continue de dépasser toutes les attentes, les marchés boursiers ont connu une année spectaculaire en 2024. Les obligations ont quant à elles connu une année en demi-teinte, affichant une performance similaire à celle des liquidités.

Plus spécifiquement, les actions mondiales ont, pour une deuxième année consécutive, livré une excellente performance supérieure à celle des obligations canadiennes. Le leadership boursier a été fermement du côté de l'Amérique du Nord, le S&P 500 et le S&P/TSX affichant des rendements annuels bien au-delà de leur moyenne historique, alors que les marchés émergents et la région EAEO ont eu des gains beaucoup plus modestes.

Du côté des titres à revenu fixe, le climat d'appétit pour le risque a favorisé les obligations corporatives canadiennes et les titres américains à rendement élevé. À l'inverse, les titres gouvernementaux ont eu des rendements annuels plus modestes au Canada, mais surtout aux États-Unis. Au sein des matières premières, le prix du pétrole a terminé l'année pratiquement inchangé. De plus, l'environnement économique et politique a été très favorable pour l'or, avec un gain annuel de 27,1% qui excède celui des actions. Enfin, le dollar américain s'est fortement apprécié durant l'année, le billet vert étant porté par la surperformance relative de l'économie américaine et les menaces de tarifs de la future administration Trump.

Événements récents

Pour 2025, de nombreux professionnels de l'investissement estiment que le scénario le plus probable implique qu'un atterrissage en douceur se confirmera en première moitié d'année. Or, si cela devait permettre d'enfin tourner la page sur quatre ans d'importantes perturbations économiques liées à la pandémie, les investisseurs sont néanmoins confrontés à des valorisations élevées, une économie fragilisée et une incertitude politique accrue avec le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche venant considérablement brouiller les cartes.

Malgré l'opposition croissante des États-Unis sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance, le gestionnaire demeure engagé et a publié une politique d'investissement responsable révisée qui fournit plus de détails sur l'avancement des pratiques d'investissement responsable du gestionnaire dans le secteur. Conformément à son objet de placement, le Portefeuille durable BNI comprend des fonds sous-jacents dont l'objectif de placement fondamental est lié à l'investissement responsable.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Mandataire chargé des prêts de titres

SFN agit à titre de mandataire d'opérations pour le compte du fonds dans l'administration des opérations de prêts de titres conclues par le fonds. SFN est membre du même groupe que le gestionnaire.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

Banque Nationale Épargne et Placements Inc. (« BNEP ») agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNEP achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Frais de courtage

Le fonds peut verser à une société affiliée à BNI des commissions de courtage aux taux du marché. Les frais de courtage imputés au fonds au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	Exercice terminé le 31 décembre 2024
Total des frais de courtage	37,78 \$
Frais de courtage payés à Financière Banque Nationale	37,78 \$

Détentions

Au 31 décembre 2024, Banque Nationale Investissements inc. détenait 15 241,76 titres du fonds pour une valeur de 162 934,39 \$, ce qui représentait près de 93,1963 % de la valeur liquidative du fonds à cette date. Les transactions entre Banque Nationale Investissements inc. et le fonds ont été effectuées dans le cours normal des activités et à la valeur liquidative du fonds à la date de la transaction.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive directe et indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Puisque le fonds investit dans des fonds sous-jacents, les frais devant être versés dans le cadre de la gestion des fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux que le fonds doit verser. Toutefois, le gestionnaire du fonds s'assure que le fonds ne verse pas de frais de gestion (ou d'exploitation) qui, pour une personne raisonnable, se trouveraient à dédoubler les frais à payer par le fonds sous-jacent pour le même service.

Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres ¹
Série Investisseurs et Série R	2,00 %	32,50 %	67,50 %
Série Conseillers			
Frais initiaux	2,00 %	32,50 %	67,50 %
Série F	0,85 %	—	100,00 %
Série O	s.o.*	—	100,00 %

⁽¹⁾ Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

⁽²⁾ La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNI. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNI ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Aucune information n'est fournie sur le rendement des placements d'un fonds offert depuis moins d'un an.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs / Conseillers

Actif net par part ⁽¹⁾		Début des opérations : 31 mai 2024
Période comptable terminée	2024 31 décembre	
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)		
Total des revenus	0,07	
Total des charges	(0,05)	
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,16	
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,65	
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,83	
Distributions (\$)		
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	
des dividendes	0,01	
des gains en capital	0,15	
remboursement de capital	—	
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,16	
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,69	

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	172
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	16 049
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,46
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,99
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,10
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	25,02
Valeur liquidative par part (\$)	10,69

Série F

Actif net par part ⁽¹⁾		Début des opérations : 31 mai 2024
Période comptable terminée	2024 31 décembre	
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)		
Total des revenus	0,07	
Total des charges	(0,01)	
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,15	
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,69	
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,90	
Distributions (\$)		
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—	
des dividendes	0,06	
des gains en capital	0,15	
remboursement de capital	—	
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,21	
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,69	

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	102
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,78
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	1,12
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,09
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	25,02
Valeur liquidative par part (\$)	10,69

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 31 mai 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,07
Total des charges	0,02
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,15
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,68
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,92
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,09
des gains en capital	0,15
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,24
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,69

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	102
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,30
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	0,64
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,09
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	25,02
Valeur liquidative par part (\$)	10,69

Série R

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 31 mai 2024

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)	
Total des revenus	0,07
Total des charges	(0,03)
Gains (pertes) réalisé(e)s	0,15
Gains (pertes) non réalisé(e)s	0,68
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,87
Distributions (\$)	
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	—
des dividendes	0,01
des gains en capital	0,15
remboursement de capital	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,16
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,69

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	1
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	102
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	1,40
Ratio des frais de gestion avant renonciations et prises en charge (%)	2,07
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	0,09
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	25,02
Valeur liquidative par part (\$)	10,69

- ⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.
- ⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.
- ⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- ⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.
- ⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.
- ⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.
- ⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 31 décembre 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
FNB Développement durable d'actions mondiales BNI.....	54,4
FNB Développement durable d'actions canadiennes BNI.....	25,0
Fonds mondial Ambition climatique BNI.....	20,2
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	0,4
	100,0

Total de la valeur liquidative..... 174 815 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Actions américaines.....	40,2
Actions internationales.....	31,6
Actions canadiennes.....	27,0
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	1,3
	100,0

Répartition par secteur

	% de la valeur liquidative
Technologies de l'information.....	30,6
Finance.....	19,4
Industrie.....	19,4
Santé.....	9,0
Consommation discrétionnaire.....	7,0
Biens de consommation de base.....	6,9
Services aux collectivités.....	2,3
Services de communication.....	1,7
Matériaux.....	1,3
Énergie.....	0,8
Immobilier.....	0,3
Trésorerie, marché monétaire et autres éléments d'actif net.....	1,3

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.